



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3307 — Mercredi 18 Mars 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUES DE PRESSE

POULINA GROUP HOLDING 2

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - 2

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD
-SODIS SICAR- 2

DEMARRAGE DE SOUSCRIPTIONS

FCP VALEURS QUIETUDE 2014 3

ASSEMBLEES GENERALES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 4

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL &
TOURISTIQUE – SPDIT SICAF – 4

COURBE DES TAUX 5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 6

ANNEXE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31/12/2008 :
ATTIJARI PLACEMENT SICAV

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUES DE PRESSE

POULINA GROUPOHOLDING

Siège social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous, Tunisie

Abdelwaheb BEN AYED et Tunisie Valeurs informent le public que le contrat de liquidité mis en place en août 2008 concernant les titres de la société Poulina Group Holding a été transféré au nom de la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS (holding financier regroupant les principales familles fondatrices actionnaires de PGH) dans les mêmes conditions annoncées initialement (20 Millions de dinars et 1 500 000 actions).

Il est à noter qu'à ce jour FOUNDERS CAPITAL PARTNERS est intervenue sur le marché boursier pour favoriser la liquidité des Titres PGH et la régularité de leur cotation pour un montant de 14 082 848 Dinars.

Le contrat de liquidité est composé à ce jour de 2 485 116 titres et 5 917 152 dinars.

2009 - AS - 1107

— *** —

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT -

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

Le Conseil d'Administration de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis (S.N.M.V.T) - MONOPRIX - réuni le jeudi 12 mars 2009, a arrêté les comptes de la société au 31/12/2008 et a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de cinq dinars six cent millimes (5,600dt) par action.

2009 - AS - 1104

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT
ET D'INVESTISSEMENT DU SUD -SODIS SICAR-**

*Siège social : Complexe commercial et administratif
rue Mansour ElHouch -4119 Médenine-*

La Société de Développement et d'Investissement du Sud –SODIS SICAR– informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **13 016 710 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2008 et ouverte à la souscription le 10 novembre 2008 conformément au prospectus d'émission visé par le CMF sous le n° 08/626 du 24 octobre 2008, a été réalisée par :

- l'émission de 1 301 671 actions nouvelles de nominal 10 dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées du quart à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **26 033 420 dinars** divisé en **2 603 342** actions de nominal 10 dinars et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2009 - AS - 1108

DEMARRAGE DE SOUSCRIPTIONS**AVIS DES SOCIETES****FCP VALEURS QUIETUDE 2014**

Fonds Commun de Placement

régé par le code des Organismes de Placement Collectif

promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du CMF n° 44-2008**du 30 décembre 2008**

TUNISIE VALEURS - Intermédiaire en Bourse porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP VALEURS QUIETUDE 2014 aura lieu le lundi **23 mars 2009**.

FCP VALEURS QUIETUDE 2014 présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP VALEURS QUIETUDE 2014
Siège social	: 17, rue de Jérusalem 1002 Tunis
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement
Type	: FCP mixte à capital garanti sur une échéance de 5 ans
Objet Social	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres
Législation applicable	: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Montant des fonds	: 100.000 dinars divisés en 20 parts de 5.000 dinars chacune
Date d'agrément	: 30 décembre 2008
Promoteur	: TUNISIE VALEURS et AMEN BANK
Gestionnaire	: TUNISIE VALEURS
Dépositaire	: AMEN BANK
Distributeur	: TUNISIE VALEURS

Prix de souscription et de rachat :

La période de souscription s'étalera sur une durée de 3 mois à partir de l'ouverture du fonds au public. Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale du droit d'entrée).

Pour tout rachat opéré avant l'échéance de 5 ans, le prix sera diminué de frais de sortie de 5%.

Pour plus d'informations sur FCP VALEURS QUIETUDE 2014, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 19 février 2009, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001
Portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Siège social : Green Center Bloc « C » 2^{ème} étage Les Berges du Lac 1053 Tunis-

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le Jeudi 26 Mars 2009, à 10H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008.
- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008.
- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2008.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Renouvellement des mandats des administrateurs.
- Questions diverses.

2009 - AS - 1106

— *** —

SOCIETE DE PLACEMENT & DE
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE
- SPDIT SICAF -

Siège Social : 5, route de l'Hôpital Militaire - 1005 Tunis -

La Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique -SPDIT SICAF- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mardi 7 avril 2009 à 10H** , à l'hôtel Sheraton -Salle Marhaba 2-, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2008.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférent les états financiers de cet exercice.
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Affectation des résultats.
- Quitus pour l'exercice aux Administrateurs.
- Renouvellement du mandat d'Administrateurs.
- Franchissement de seuil de participation.
- Pouvoir à donner.

2009 - AS - 1098

AVIS

COURBE DES TAUX DU 18 MARS 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,532%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009	4,144%		
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,286%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,315%	
TN0008002321	BTC 52 semaines 02/03/2010	4,415%		
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,415%	1 023,770
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,414%	1 043,308
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,414%		1 020,843
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,239%		1 033,680
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,118%	1 103,850
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,062%	1 144,668
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,922%	1 103,910
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,664%		1 034,010
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,107%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	5,672%		1 069,274
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,051%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,942%		1 042,894
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,192%		1 061,809

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 17/03/2009	VALEUR LIQUIDATIVE du 18/03/2009	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2008	
					EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	126,588	126,601	1,041	0,83%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	104,353	104,362	0,818	0,79%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	102,961	102,971	0,780	0,76%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	105,799	105,810	0,853	0,81%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	105,537	105,550	0,986	0,94%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	105,707	105,719	0,925	0,88%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	104,084	104,095	0,898	0,87%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	103,971	103,982	0,944	0,92%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	107,248	107,259	1,041	0,98%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	105,954	105,962	0,920	0,88%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	109,257	109,269	1,220	1,13%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	104,934	104,946	0,939	0,90%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	104,333	104,345	0,953	0,92%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	107,299	107,310	1,081	1,02%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	105,301	105,312	0,865	0,83%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	106,931	106,942	0,931	0,88%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	107,427	107,438	0,929	0,87%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,065	105,075	0,857	0,82%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	106,292	106,304	0,935	0,89%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	105,323	105,335	0,913	0,87%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	104,063	104,076	0,987	0,96%
FINA O SICAV	FINACORP	-	105,472	105,483	1,718	1,66%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	104,302	104,314	0,763	0,74%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	102,241	102,252	0,874	0,86%
SICAV MIXTES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,148	1,149	0,009	0,79%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,925	10,927	0,094	0,87%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,501	10,502	0,088	0,85%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 104,301	104,364	1,000	0,97%
FCP SECURAS	STB Manager	-	103,249	103,259	0,746	0,73%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	101,380	101,392	0,922	0,92%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,792	41,796	0,305	0,74%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,411	30,414	0,251	0,83%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	76,902	76,939	3,320	4,51%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	111,191	111,111	8,052	7,81%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 109,364	1 108,363	73,683	7,12%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	61,994	62,050	0,730	1,19%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	101,910	101,916	1,732	1,73%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	59,814	59,722	1,926	3,33%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	46,064	46,009	1,534	3,45%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	50,766	50,817	1,185	2,39%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,774	95,706	0,891	0,94%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	97,347	97,294	2,506	2,64%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,694	13,700	0,352	2,64%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	77,719	77,707	3,414	4,60%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	202,612	202,804	11,258	5,88%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	109,916	109,902	1,902	1,76%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 477,814	1 480,222	45,136	3,15%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 680,717	1 684,804	61,905	3,81%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 146,551	146,687	5,698	4,04%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 137,153	137,187	3,622	2,71%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 124,840	124,924	1,917	1,56%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,604	1,602	0,083	5,46%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,410	1,408	0,059	4,37%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 060,374	8 053,316	158,044	2,00%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,147	11,151	0,192	1,75%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,750	11,743	0,176	1,52%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,770	13,733	0,668	5,11%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,850	12,844	0,902	7,55%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 102,760	103,757	3,019	3,00%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 104,813	105,428	4,243	4,19%
FCP BNAC CONFiance	BNA Capitaux	16/09/2008	** 106,590	107,080	3,045	2,93%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,581	13,562	0,473	3,61%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 067,514	1 069,370	18,161	1,73%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 374,682	5 369,807	34,771	0,65%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 114,884	115,282	3,114	2,78%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 105,273	105,616	2,327	2,25%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 019,617	1 017,248	6,473	0,64%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	106,097	106,174	3,625	3,53%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	494,692	494,254	24,527	5,22%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 113,458	113,866	5,025	4,62%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	101,337	101,028	3,999	4,12%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,262	100,934	0,610	0,61%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,090	100,925	0,569	0,57%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,858	100,832	0,448	0,45%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 101,158	101,951	1,628	1,62%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 101,986	102,127	2,314	2,32%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION ANNUELLE D'ATTIJARI PLACEMENT SICAV
EXERCICE CLOS AU 31/12/2008**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 20 Mai 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 31 Décembre 2008, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

1- Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 31 Décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV ». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV », ainsi que les résultats de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » détient 321 482 titres « ATTIJARI BANK » évalués au cours du 31 Décembre 2008 pour une valeur de 13,730 Dinars l'action, soit une valeur totale de 4 414 Mille Dinars. Compte tenu de la quantité des titres détenus et des volumes régulièrement traités sur le marché, la société devrait considérer si le dernier cours boursier se rapproche au mieux de la valeur probable de négociation de ces actions.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2008.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Nous devons formuler, en outre, les observations suivantes sur la composition de l'actif, au 31 Décembre 2008, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » :

1/ La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 30,25 % de son actif en titres (25,18 % en actions et 5,07 % en obligations convertibles en actions) émis par « ATTIJARI BANK », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition du portefeuille et du niveau de placements émis ou avalisés par un même établissement.

2/ « ATTIJARI BANK » détient 80,03% du capital de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » qui, de son côté, détient 321 482 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

**Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International-Chérif BEN ZINA**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.**

Dans le cadre de nos travaux de commissariat aux comptes de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV », nous avons été avisés des conventions suivantes entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales :

La convention de dépositaire conclue entre la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » et « ATTIJARI BANK » au titre de laquelle la Banque perçoit une rémunération annuelle de 0,5% TTC de l'actif net avant les frais de gestion.

- La convention de gestion conclue entre la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » et la société « SUD INVEST » qui accepte l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative. La rémunération annuelle de la société « SUD INVEST » est calculée au taux de 0,5% TTC de l'actif net avant frais de gestion.
- Les conventions de placement en comptes à terme émis par « ATTIJARI BANK » pour un montant total de 3 000 000 Dinars, souscrits par la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV ».
- La convention de placement en obligations convertibles en actions émis par « ATTIJARI BANK » pour un montant total de 857 320 Dinars, souscrits par la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV ». Le taux de rémunération de ces obligations convertibles en actions est fixé à 4,82% l'an.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles précités.

**Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International-Chérif BEN ZINA**

**BILAN
arrêté au 31/12/2008
(Unité : en Dinars Tunisiens)**

	Notes	31/12/2008	31/03/2008	31/12/2007
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	14 022 303	-	11 704 539
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		10 232 622	-	8 706 210
b - Obligations et Valeurs assimilées		3 789 682	-	2 998 329
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		3 507 077	-	2 943 969
a - Placements monétaires		-	-	-
b - Disponibilités	3-10	3 507 077	-	2 943 969
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		17 529 380	-	14 648 509
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	90 862	-	36 286
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	85 496	-	78 636
TOTAL PASSIF		176 358	-	114 922
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-4	17 030 914	-	14 261 431
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	322 108	-	272 156
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		9	-	5
b - Sommes distribuables de l'exercice		322 099	-	272 151
ACTIF NET		17 353 022	-	14 533 587
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		17 529 380	-	14 648 509

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	412 822	357 047
a - Dividendes		268 305	198 830
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		144 517	158 217
c - Revenus des autres valeurs		-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	116 640	103 723
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		529 462	460 770
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	- 167 473	- 145 841
REVENU NET DES PLACEMENTS		361 989	314 930
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	- 40 190	- 42 378
RESULTAT D'EXPLOITATION		321 799	272 552
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		300	- 401
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		322 099	272 151
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 300	401
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		2 320 251	33 861
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		384 006	800 047
* Frais de négociation		- 24 443	- 38 293
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 001 612	1 068 167

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	31/12/2008	31/12/2007
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>		
a - Résultat d'exploitation	321 799	272 552
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	2 320 251	33 861
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	384 006	800 047
d - Frais de négociation de titres	- 24 443	- 38 293
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	- 272 148	- 331 627
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>		
a - Souscriptions	264 038	148 493
* Capital	250 000	170 000
* Régularisation des sommes non distrib.	10 595	- 24 951
* Régularisations des sommes distrib.	3 443	3 444
* Droits d'entrée	-	-
b - Rachats	- 174 068	- 100 546
* Capital	- 166 000	- 113 000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 4 925	15 166
* Régularisation des sommes distrib.	- 3 142	- 2 712
* Droits de sortie	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 819 435	784 487
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de période	14 533 587	13 749 100
b - En fin de période	17 353 022	14 533 587
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>		
a - En début de période	16 689	16 632
b - En fin de période	16 773	16 689
VALEUR LIQUIDATIVE	1 034,581	870,848
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	20,67%	7,75%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS Arrêtés au 31/12/2008
(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2008, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2008 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 14 022 303 DT contre 11 704 539 DT au 31/12/2007, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Coût d'acquisition	12 903 863	12 937 251
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	8434718	9 313 044
- Titres OPCVM	791 331	706 887
- Obligations et valeurs assimilées	3 677 814	2 917 320
Plus ou moins values potentielles	1 006 528	-1 313 721
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	941409	-1 331 431
- Titres OPCVM	65 164	17 710
- Obligations et valeurs assimilées	-45	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	111 912	81 009
Total	14 022 303	11 704 539

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 412 822 DT pour la période allant du 01/01/2008 au 31/12/2008 contre un montant de 357 047 DT au 31/12/2007, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Revenus des actions et valeurs assimilées	209 395	189 800
- Revenus des Titres OPCVM	58 910	9 030
- Revenus des Obligations	144 517	158 217
- Revenus des Autres valeurs	-	-
Total	412 822	357 047

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2008 au 31/12/2008, à 116 640 DT contre 103 723 DT au 31/12/2007, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Intérêts/ compte courant	8 382	4 388
- Intérêts/ Placements à terme	101 657	68 493
- Intérêts/ CD	6 601	30 842
Total	116 640	103 723

3-4 Note sur le capital

3-5

Capital au 30/09/2008	
- Montant	18 642 340
- Nombre de titres	16 919
- Nombre d'actionnaires	17
Souscriptions réalisées	
- Montant	20404
- Nombre de titres	20
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-170 925
- Nombre de titres	166
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles	-1 578 422
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	119 914
- Frais de négociation	-2 397
Capital au 31/12/2008	
- Montant	17 030 914
- Nombre de titres	16 773
- Nombre d'actionnaires	15

3-5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondants au résultat distribuable de l'exercice 2008 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Sommes distribuables de l'exercice	322 099	272 151
Sommes distribuables des exercices antérieurs	9	5
Total	322 108	272 156

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Rachats	Régul. Souscriptions	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	321 799	-3 142	3 442	322 099
Sommes distribuables des exercices antérieurs	9	-	-	9
Total	322 108	-3 142	3 442	313 638

3-6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 90 862 DT contre 36 286 DT au 31/12/2007, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Gestionnaire	44 476	18 143
- Dépositaire	46 386	18 143
Total	90 862	36 286

3- 7 Note sur les autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008, à 85 496 DT contre un solde de 8 636 DT au 31/12/2007, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	13 140	12 045
- Dividende à payer exercice 1995	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 829
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 158
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	67
- Dividende à payer exercice 2001	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	632
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 376	-
- CMF à payer	1 573	1 234
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	20 725	18 659
- TCL à régulariser	13 477	13 477
- Etat RS à payer	90	107
Total	85 496	78 636

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 167 473 DT contre 145 841 DT au 31/12/2007, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Rémunération du gestionnaire	83 736	72 920
- Rémunération du dépositaire	83 737	72 921
Total	167 473	145 841

3- 9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 40 190 DT, contre 42 378 DT au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	12 926	13 051
- Redevance CMF	16 747	14 584
- Frais de publicité et publications	8 030	12 045
- Autres charges	3	4
- TCL	2 484	2 694
Total	40 190	42 378

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 3 507 077 DT contre 2 943 969 DT au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Avoirs en banque	3 709 813	409 078
- Sommes à l'encaissement	31 578	11 827
- Sommes à régler	-3 243 684	-212
- Ecart sur intérêts courus /TCN	4 321	2 218
- Comptes à terme	3 000 000	2 500 000
- Intérêts courus sur compte à terme	5 049	21 058
Total	3 507 077	2 943 969

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « SUD INVEST » gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de la société « SUD INVEST » au 31/12/2008 s'élèvent à 83 736 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au 31/12/2008, s'élèvent à 3 737 DT TTC.

PORTEFEUILLE AU 31/12/2008 / (Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nre titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2008	%Actif	%Cap emis
Actions & Valeurs assimilées		8 434 717,138	9 376 126,960	53,488%	
ADWYA	41 788	125 483,55	258 793,08	1,476%	0,380%
AMEN BANK	11 085	394 985,54	370 760,00	2,115%	0,130%
ARTES	11 104	114 704,32	99 225,34	0,566%	0,044%
ASSAD	8 650	36 090,30	80 237,40	0,458%	0,108%
ATB	49 968	193 925,81	266 729,18	1,522%	0,076%
ATB NS 2008	11 655	46 736,55	48 634,65	0,277%	0,018%
DA ATB 1/10 2008	49 968	17 884,25	24 484,32	0,140%	0,076%
ATL	4 000	7 368,00	14 280,00	0,081%	0,024%
ATL NG 2008	909	2 731,33	3 072,42	0,018%	0,005%
ATL NS 2008	4 773	15 141,59	16 275,93	0,093%	0,028%
ATTIJARI BANK	321 482	3 496 385,79	4 414 269,34	25,182%	1,072%
ATTIJARI LEASING	30 124	513 205,54	391 009,52	2,231%	1,418%
BNA	11 562	154 933,47	102 219,64	0,583%	0,058%
BT	6 000	553 747,46	667 488,00	3,808%	0,080%
BTE ADP	6 601	158 697,68	206 083,22	1,176%	0,660%
CIL	8 722	76 012,23	151 780,24	0,866%	0,349%
DA CIL 1/5 2008	8 722	15 210,01	26 166,00	0,149%	0,349%
ELECTROSTAR	12 672	198 973,78	105 595,78	0,602%	0,724%
ESSOUKNA	14 647	71 580,40	61 502,75	0,351%	0,487%
GIF FILTER	102 947	382 611,05	273 839,02	1,562%	1,685%
MONOPRIX	1 245	89 899,80	143 833,61	0,821%	0,067%
POULINA GH	28 000	166 600,00	169 456,00	0,967%	0,017%
SFBT	20 815	249 953,50	220 514,11	1,258%	0,037%
SIMPAR	100	2 600,80	2 449,30	0,014%	0,014%
SIPHAT	15 512	359 936,45	216 826,74	1,237%	0,862%
SITS	80 000	204 799,01	165 120,00	0,942%	0,615%
SOMOCER	19 735	49 517,49	46 298,31	0,264%	0,085%
SPDIT	15 870	105 490,01	65 590,71	0,374%	0,059%
STB	9 429	118 682,35	84 248,12	0,481%	0,038%
TUNISIE LEASING	7 500	108 860,67	171 735,00	0,980%	0,132%
TUNISAIR	25 000	82 125,00	66 375,00	0,379%	0,026%
T.AIR NG 2008	5 000	16 417,73	12 900,00	0,074%	0,005%
TUNINVEST	6 250	68 124,61	85 587,50	0,488%	0,647%
TUNISIE PROFILE	26 458	120 263,25	125 093,42	0,714%	0,083%
UBCI	4 678	115 037,85	217 653,31	1,242%	0,047%
ACTIONS OPCVM		791 330,797	856 494,650	4,886%	
SUD VALEURS SICAV	8 305	791 330,797	856 494,650	4,886%	7,627%
Obligations/ Garant		3 007 320,130	3 086 936,677	17,610%	
ATTIJARI OCA 2006 / ATTIJARI	171 464	857 320,130	888 842,896	5,071%	1,072%
BTKD 2006 / BTKD	5 000	300 000,000	300 575,342	1,715%	1,250%
GL 2003-1 / NOTE	7 500	300 000,000	307 643,836	1,755%	3,750%
GL 2003-2 / NOTE	2 500	150 000,000	157 770,492	0,900%	2,500%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6 000	600 000,000	616 412,055	3,516%	7,500%
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5 000	500 000,000	507 785,206	2,897%	3,571%
WIFACK LEASING 2006/1 B/BH	5 000	300 000,000	307 906,850	1,757%	10,000%
Bons de Trésor Assimilables		670 494,000	702 744,951	4,009%	
BTA 6.75% Avril 2010	660	670 494,000	702 744,951	4,009%	
DEPOT A TERMES		3 000 000,000	3 021 185,260	17,235%	
EMIS PAR ATTIJARI BANK					
DAT 5.415 % DU 09/10/2007 SUR 12 MOIS	1	500 000,000	521 185,260	2,973%	
DAT 5.70% DU 31/12/2008 SUR 03 MOIS	1	2 500 000,000	2 500 000,000	14,262%	
TOTAUX		15 903 862,065	17 043 488,498	97,228%	